

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration provisoire de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL » tenue le 19 février 2010 à 11 :00 heures à laquelle sont présents :

MM. Richard Fleury, Jean-Marc Melançon et Gaétan Vandal, étant tous les administrateurs provisoires de la Corporation, et formant quorum des membres du conseil d'administration provisoire.

CA-2010-02-19/001

ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que soumis.

(Réf : 1.2)

CA-2010-02-19/002

**APPROBATION DES
PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration provisoire tenue le 10 novembre 2009, tel que soumis.

(Réf : 1.3)

Secrétaire-
trésorier

CA-2010-02-19/003

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De désigner Me Pierre L. Lambert pour agir comme Représentant de la Corporation dans le cadre de la réalisation du projet de complexe multifonctionnel culturel et sportif comportant notamment, suivant les directives du conseil d'administration, les responsabilités suivantes :

- Veiller au processus des différents Appel d'intérêt, Appel d'offres ou Appel de propositions nécessaires;
- Agir à titre d'agent de liaison entre la Corporation et les différents intervenants;
- Veiller au bon déroulement du processus d'attribution de contrats et de réalisation du projet de la Corporation conformément aux dispositions des lois, règlements applicables, de même qu'aux directives du conseil d'administration de la Corporation adoptées de temps à autre.

(Réf : 2.0)

CA-2010-02-19/004

**DOSSIER DE PRÉQUALIFICATION
APPEL D'INTÉRÊT**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver la teneur du document d'Appel d'intérêt comportant le Dossier de préqualification Projet-Contrat-01-2010 et d'autoriser le Représentant de la Corporation à signer ledit document pour et au nom de celle-ci; et
2. De donner instructions au Représentant de lancer cet Appel d'intérêt par le système SEAO (Système électronique d'appel d'offres) au Québec et via le système MERK pour les marchés des autres provinces canadiennes de même qu'aux États-Unis.

(Réf : 3.0)

CA-2010-02-19/005

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 12 :35 heures.

(Réf : 4.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 19 FÉVRIER 2010

Secrétaire-
trésorier